

CADRE NORMATIF

Système d'information sur la clientèle et les services des CLSC (I-CLSC)

**GUIDE DE SAISIE DU CADRE NORMATIF I-CLSC
LIÉ AU PROGRAMME AGIR TÔT**

1er AVRIL 2021

Révision février 2023

RÉDACTION

Marjolaine Tremblay, Conseillère au programme jeunesse, Direction des services de proximité pour les jeunes en difficulté et leur famille, Direction générale des programmes dédiés aux personnes, aux familles et aux communautés, Ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS).

Johanne Provencher, Chargée de projet, Soutien au déploiement provincial Agir tôt, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

Marie-Eve Martel, Conseillère aux programmes, Direction des programmes en déficience, trouble du spectre de l'autisme et réadaptation physique, MSSS.

Martin Cossette, Pilote d'orientation I-CLSC, Direction du soutien à domicile, Direction générale des aînés et des proches aidants, MSSS.

France Authier, Conseillère au Cadre normatif I-CLSC, Direction du soutien à domicile, Direction générale des aînés et des proches aidants, MSSS.

Lucie Boisvert, Conseillère pilote d'orientation I-CLSC, Direction générale des aînés et des proches aidants, MSSS.

Nadia Gagné, Conseillère au Cadre normatif I-CLSC, Direction du soutien à domicile, Direction générale des aînés et des proches aidants, MSSS.

DIRECTIONS

Annie Cotton, Directrice des services de proximité pour les jeunes en difficulté et leur famille, Direction générale des programmes dédiés aux personnes, aux familles et aux communautés, MSSS.

Geneviève Poirier, Directrice des programmes en déficience, trouble du spectre de l'autisme et réadaptation physique, MSSS.

Mélanie Kavanagh, Directrice du soutien à domicile, Direction générale des aînés et des proches aidants, MSSS.

REMERCIEMENTS

Julie Godin, chargée de projet Agir Tôt, Direction générale des programmes dédiés aux personnes, aux familles et aux communautés, MSSS.

Christine Lanctôt, chef d'équipe, Direction des programmes en déficience, trouble du spectre de l'autisme et réadaptation physique, MSSS.

Nous tenons à remercier le Centre Intégré Universitaire de Santé et de Services Sociaux (CIUSSS) du Nord-de-l'Île-de-Montréal, le Centre Intégré de Santé et de Services Sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue, le CISSS de Chaudière-Appalaches, le CIUSSS du Centre-sud-de-l'Île-de-Montréal et les membres de leurs équipes pour leur contribution tout au long du processus.

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

MISE EN CONTEXTE

Le document intitulé « CADRE NORMATIF SYSTÈME D'INFORMATION SUR LA CLIENTÈLE ET LES SERVICES DES CLSC (I-CLSC) » est un document de référence soutenant la saisie d'une information normalisée et servant à alimenter les banques de données locales et la banque commune de données I-CLSC. À cet effet, on y précise la nature de leur codification, les procédures de validation et de transmission de données recueillies.

En résumé, le cadre normatif I-CLSC vise à favoriser chez l'ensemble des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux, une compréhension commune et une collecte uniforme de l'information sur les services rendus aux usagers des CISSS et CIUSSS en mission Centre Local de Services Communautaires (CLSC).

Comme ce système évolue, il est important de réviser périodiquement le cadre normatif afin de l'adapter aux réalités vécues par le milieu. C'est dans ce contexte que nous souhaitons préciser les règles d'application retenues au cadre normatif pour la saisie des données normalisées en regard des activités et des interventions liées au programme Agir tôt.

Ce guide s'adresse aux répondants et aux pilotes locaux I-CLSC des établissements de santé et de services sociaux qui pourront en assurer l'application auprès des directions concernées des établissements.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME AGIR TÔT

Le programme Agir tôt vise à :

- identifier le plus tôt possible les écarts potentiels de développement de l'enfant 0-5 ans¹ par rapport au développement d'enfants du même groupe d'âge;
- dresser le profil de développement et orienter l'enfant rapidement vers les bons services;
- offrir les services qui correspondent aux besoins de l'enfant et de sa famille.

Une des modalités afin de rejoindre ces enfants est le rendez-vous de vaccination de 18 mois. En effet, le rehaussement des services de vaccination permet aux infirmières du CLSC de compléter le questionnaire de surveillance ABCdaire 18 mois+, lors du rendez-vous de vaccination de 18 mois. Ce questionnaire vise à identifier

¹ Inclus 0 – 5 ans 364 jours.

les facteurs de risque, les préoccupations parentales et les enfants pour qui des jalons de développement ne sont pas atteints. Les enfants identifiés dans le questionnaire ABCdaire 18mois+ sont ensuite référés à la plateforme de dépistage numérique. Lors de cette étape, les parents sont invités à répondre à des questions plus précises sur le développement de leur enfant en complétant, à la maison, des questionnaires en ligne via la plateforme numérique. Selon les résultats des questionnaires, l'enfant pourra ensuite être référé vers des services qui répondront à ses besoins. Une partie de ces services sont inscrits dans le présent document et feront l'objet d'une codification spécifique : la passation de l'outil de surveillance ABCdaire, les services psychosociaux pour les jeunes en difficulté et leur famille, les services d'orthophonie, de nutrition, de physiothérapie, d'ergothérapie et d'adaptation et de soutien à la personne, à la famille et aux proches en DP-DI-TSA. Certains établissements ont mis en place une équipe spécifique dédiée à l'évaluation diagnostique des troubles neurodéveloppementaux et feront également l'objet d'une codification particulière dans ce présent guide.

Par ailleurs, depuis janvier 2022, les établissements ont été appelés à réfléchir à une trajectoire de service pour assurer la surveillance du développement des enfants sans médecin de famille par les outils [ABCdaire prévus au calendrier](#) pendant la période de 0 à 12 mois. Certains établissements ont pris la décision de réaliser les outils ABCdaire au sein des équipes de santé parentale et infantile (ex: vaccination), SIPPE ²ou jeunesse. Les indications pour codifier ces activités dans I-CLSC seront définies dans ce document. Il demeure utile de considérer que certains enfants pourront être référés à la plateforme de dépistage Agir tôt lors des activités de surveillance 0-12 mois si des jalons de développements ne semblent pas atteints.

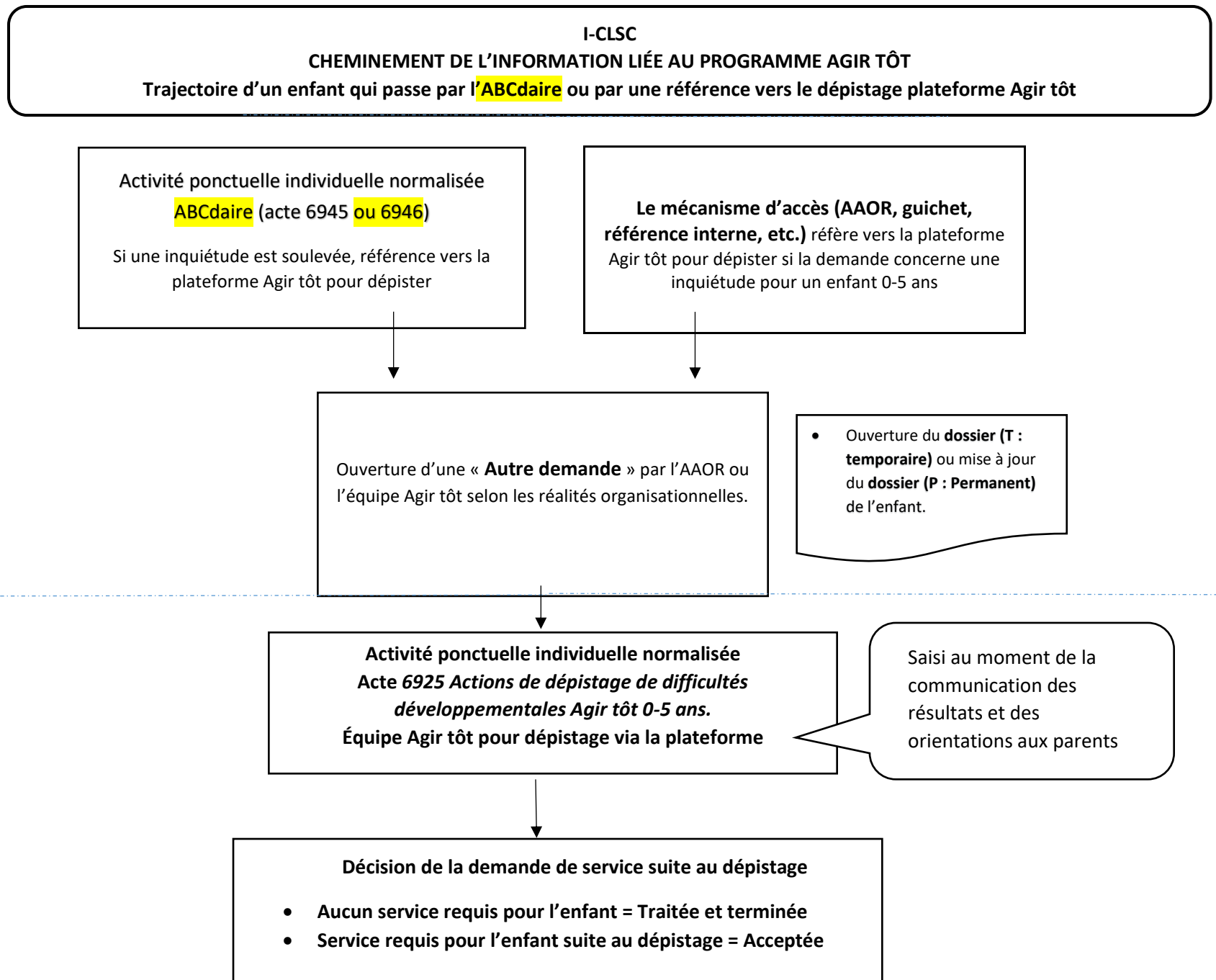
En terminant, la cueillette des données au système d'information I-CLSC permet le suivi d'indicateurs de résultats du programme. Ces indicateurs sont, entre autres, le nombre d'enfants de 0-5 ans ayant reçu des services dans le cadre du programme Agir tôt, l'intensité des services reçus, ainsi que l'âge moyen au premier service.

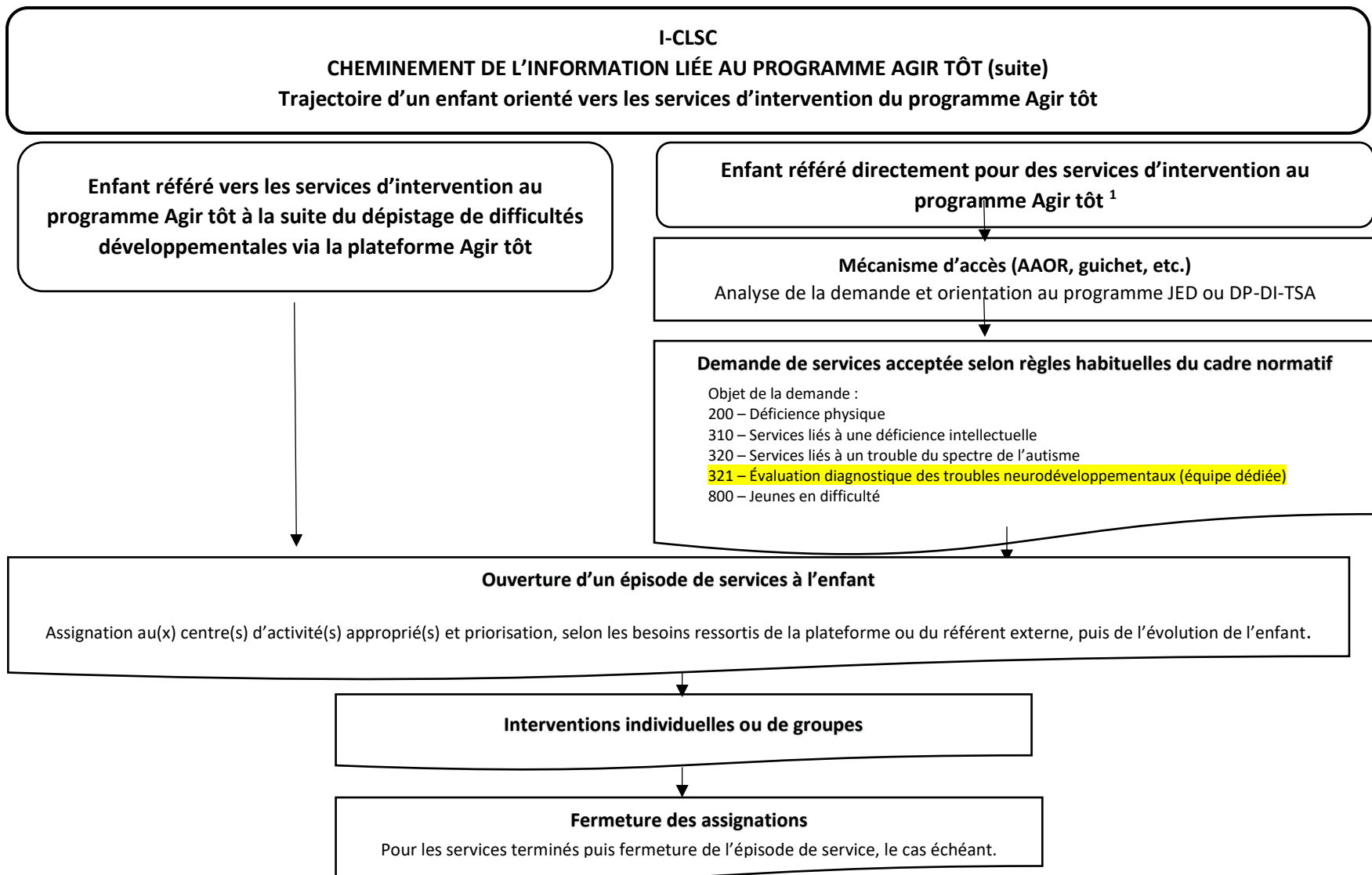
² Les indications pour codifier les activités liées aux ABCdaires effectuées dans le cadre d'un suivi SIPPE sont précisées dans le Guide de saisie I-CLSC SIPPE et Olo <http://extranet.ti.msss.rtss.qc.ca/getdoc/552e107d-bcdb-4713-8f78-b3db6809ebeb/Guide-de-saisie-SIPPE-dans-I-CLSC.aspx>

PRÉAMBULE À LA TRAJECTOIRE D'UN ENFANT QUI PASSE PAR L'ABCDARE 18 MOIS+ OU PAR UNE RÉFÉRENCE VERS LE DÉPISTAGE PLATEFORME AGIR TÔT

Il est important de comprendre que la demande de service reçue à l'AAOR pour une référence externe d'un enfant 0-5 ans doit suivre le processus habituel pour le traitement de la demande (voir Sous-section 2.2.3 Règles pour consigner les demandes de services normalisées du cadre normatif I-CLSC).

Si après analyse à la demande de service aucun autre besoin que le dépistage Agir tôt est nécessaire, la décision à la demande de service sera « Traitée et terminée ». Par la suite, la trajectoire d'un enfant pour une référence au dépistage à la plateforme Agir tôt doit s'appliquer (voir page 5).





¹ Dans certaines situations, un enfant pourrait être référé directement vers les services d'intervention du programme Agir tôt, sans passage par la plateforme de dépistage Agir tôt. Ex : Enfant ayant déjà un diagnostic (RGD, TSA).

TABLEAU SYNTHÈSE

APPLICATION DU CADRE NORMATIF I-CLSC DANS LE PROGRAMME AGIR TÔT,
LORSQUE CES SERVICES SONT RENDUS
PAR DES INTERVENANTS DU CISSS OU CIUSSS (MISSION CLSC).

	Section cadre normatif	Activités	Définition/Particularité
Programme Agir tôt	Activités ponctuelles normalisées individualisées	ABCdaire	Activité consistant à la passation de l'outil de surveillance ABCdaire par l'infirmière, lors de l'activité de vaccination en CLSC.
		Dépistage d'indices de difficultés développementales 0-5 ans / Plateforme Agir tôt	Activité de dépistage de difficultés développementales à l'aide de la plateforme Agir tôt 0-5 ans.
	Intervention individualisée	Interventions précoces reliées au développement de l'enfant de 0 à 5 ans	Interventions offertes aux enfants âgés entre 0 et 5 ans et 364 jours dans le cadre du programme Agir tôt, dans les services de proximité, en CLSC, autant dans les programmes Jeunes en difficultés, DP-DI-TSA que dans les services de physiothérapie, d'ergothérapie, de nutrition et d'orthophonie. Ces services peuvent être offerts en installation ou dans le milieu de vie de l'enfant (ex : À domicile, dans son milieu de garde, etc.).
	Intervention de groupe		

DEMANDE DE SERVICE

OUVERTURE D'UNE DEMANDE DE SERVICES NON NORMALISÉE

« AUTRE DEMANDE »

Demande pour questionnaire de dépistage d'indices de difficultés développementales 0-5 ans via la Plateforme Agir tôt (Enfants de 0-5 ans)

A TITRE INDICATIF UNIQUEMENT

Cette codification est proposée à titre indicatif pour l'usage local des établissements. Elle peut être adaptée selon les besoins locaux de suivis du programme et n'est pas transmise à la banque commune de données I-CLSC.

Date de réception de la demande de services :	AAAA-MM-JJ	Date correspondant à la réception d'une demande pour dépistage de difficultés développementales 0-5 ans via la plateforme Agir tôt
Référé par - de la demande de services :	110	Clinique médicale privée
	130	Mission CLSC d'un autre CISSS ou CIUSSS
	150	Groupe de médecins de famille (GMF)
	160	Centrale Info-Santé et Info-Social
	195	Centre de réadaptation pour mère en difficulté d'adaptation
	200	Centre jeunesse
	250	Centre hospitalier
	610	Autre intervenant en pratique privée
	630	Institution scolaire
	700	Organisme bénévole, communautaire ou socioéconomique
	740	Service de garde
	800	Toute autre référence formelle
	900	Aucune référence formelle
	XXX	ABCdaire 18 mois + (à créer localement sans rattachement à un code normalisé)
Type de demande :	1	Demande individualisée au nom de l'enfant
Objet de la demande de services :	800	Jeunes en difficulté

Centre d'activité de la demande de services (CA selon l'imputation du programme qui entre la demande ¹ :	6720	Accueil, analyse, orientation et référence (AAOR) – Services sociaux généraux (sous-programme « plateforme Agir tôt » à créer maison)
	5910	Services psychosociaux pour les jeunes en difficulté et leur famille (Sous-programme « plateforme Agir tôt » à créer maison)
	XXXX	Autre centre d'activité (sous-programme « plateforme Agir tôt » à créer maison)
Décision de la demande de services ² :	100	Acceptée (dès qu'un besoin est identifié auprès de l'enfant et que des services lui sont offerts (peu importe le type de service))
	400	Traitée et terminée (si aucun besoin ou service requis pour l'enfant suite au dépistage, peu importe le type de service)
	*602	Orientée vers une autre mission CH (Centre hospitalier)
	*603	Orientée vers une autre mission CJ (Centre jeunesse)
	*605	Orientée vers une autre mission CRDI (Centre de réadaptation en déficience intellectuelle)
	*606	Orientée vers une autre mission CRDP (Centre de réadaptation en déficience physique)
	700	Refus de l'utilisateur
Date de décision de la demande de services :	AAAA-MM-JJ	Date correspondant à la transmission des résultats du dépistage aux parents et à l'orientation de l'enfant aux services appropriés.

Consigne à la saisie :

¹ Afin de permettre la gestion locale d'une liste d'attente, il est recommandé de créer qu'un seul sous-programme pour la création des demandes de service « Autre » en lien avec le dépistage Agir tôt. Ce sous-programme devra être rattaché au sous-centre d'activité selon la majeure. Un rapport pourra être généré à partir de SIC Plus pour les demandes en attente de décision. Les accès peuvent être modifiés afin de rendre autonome les intervenants des différentes équipes pour la gestion de la liste d'attente par l'utilisation de ce rapport.

Puisque la saisie de la demande de service (sans décision) est une tâche cléricale et ne demande aucune analyse clinique, il est possible qu'elle soit faite par une agente administrative.

² La décision de la demande est inscrite par un professionnel au terme du dépistage d'indices de difficultés développementales 0-5 ans effectué via la Plateforme Agir tôt, en fonction des besoins et du requis de services pour l'enfant 0-5 ans.

Modèle de création de la demande de service « Autre » / Sous-programme Agir tôt

The screenshot shows the 'Demande' form in the SIC Plus software. The form is titled 'Demande' and contains various fields for creating a service request. The 'Type' section has 'Autre demande' selected. The 'No dossier' field is 'P012451'. The 'Nom' field is 'Bébé, Test' and the 'Âge' field is '3 ans'. The 'Date de réception' is '2021/06/16 14:59'. The 'Référé par' field is '110-Clinique médicale privée'. The 'Intervenant' field is 'Agent Adm. Agir Tôt'. The 'Sous-programme' field is 'Dépistage Agir tôt'. The 'Objet' field is '800-Jeunes en difficulté'. The 'Nature' field is empty. The 'Formulaire...' and 'Décision...' buttons are at the bottom.

Sous-programme
Dépistage Agir tôt

Rapport / Listes / Accueil / Demande en attente de décision

- Sous-programme : Dépistage Agir tôt

The screenshot shows the 'Demande de service en attente de décision' dialog box. The dialog box contains fields for 'Date' (Du: 0001/01/01, Au: 4000/01/01), 'Sous-programme' (Dépistage Agir tôt), and a checkbox for 'Impression des paramètres'. The 'OK' button is highlighted.

ACTIVITÉS PONCTUELLES NORMALISÉES INDIVIDUALISÉES

Action de surveillance de l'enfant réalisée par l'infirmière lors du rendez-vous de vaccination à l'aide de l'outil de suivi de l'enfant ABCdaire		
Sous-centre d'activité	6513	Santé parentale et infantile - CLSC
Dossier		Dossier permanent de l'enfant
Type d'activité ponctuelle	1	Activité ponctuelle individualisée
Raison 1 de l'activité ponctuelle	5500	Prévention et éducation
Acte 1, 2 ou 3 normalisé	6945	Actions de surveillance du développement de l'enfant (Outil de suivi de l'enfant ABCdaire 18 mois+ uniquement, excluant : 6946 ABCdaire) (Activité ponctuelle normalisée individualisée)
	6946	Action de surveillance du développement de l'enfant (Outil de suivi de l'enfant ABCdaire, excluant : 6945 ABCdaire 18 mois +)
Suivi	100	Aucun suivi sans référence formelle
	200	Aucun suivi avec référence formelle interne (si réfère à la plateforme Agir tôt)
	202	Aucun suivi avec référence formelle interne à un IPSPL ou un médecin en CLSC
	203	Aucun suivi avec référence formelle interne Évaluation diagnostique des troubles neurodéveloppementaux (équipe dédiée)
	300	Aucun suivi avec référence formelle externe
	306	Aucun suivi avec référence formelle externe à un IPSPL ou un médecin en GMF (incluant extra ou intra muros)
	400	Suivi sans référence formelle
	500	Suivi avec référence interne
	502	Suivi avec référence formelle interne à un IPSPL ou un médecin en CLSC
	600	Suivi avec référence formelle externe
	606	Suivi avec référence formelle externe à un IPSPL ou un médecin en GMF (incluant extra ou intra muros)
	700	Suivi requis, mais refusé par l'utilisateur
Profil	191	Autres services de santé physique court terme (programme Services généraux)
Mode	9	Rencontre Activité ponctuelle individualisée
Lieu	301	Au CISSS ou CIUSSS (mission CLSC)
Langue	100	Français
	200	Anglais
	900	Autres

ACTIVITÉS PONCTUELLES NORMALISÉES INDIVIDUALISÉES (suite)

Activité de dépistage de difficultés développementales plateforme Agir tôt 0-5 ans

Saisi au moment de la communication des résultats et des orientations aux parents.

Action visant à communiquer aux parents, les résultats et les recommandations issus du dépistage des indices de difficultés liées au développement dans les domaines de la communication, de la cognition, du développement socio-affectif et/ou de la santé physique et du développement moteur, chez l'enfant de 0 à 5 ans réalisé à l'aide de questionnaires sur la plateforme numérique Agir tôt.

Sous-centre d'activité	5910	Services psychosociaux pour les jeunes en difficulté et leur famille
	XXXX	Autre Centre d'activité auquel le responsable clinique est imputé
Dossier		Dossier temporaire de l'enfant ou mise à jour du dossier permanent
Type d'activité ponctuelle	1	Activité ponctuelle individualisée
Raison 1 de l'activité ponctuelle	5500	Prévention et éducation
Acte 1	*6925	Actions de dépistage de difficultés développementales Agir tôt 0-5 ans
Suivi	100	Aucun suivi sans référence formelle
	200	Aucun suivi avec référence formelle interne
	203	Aucun suivi avec référence formelle interne Évaluation diagnostique des troubles neurodéveloppementaux (équipe dédiée)
	300	Aucun suivi avec référence formelle externe
	700	Suivi requis, mais refusé par l'utilisateur
Profil de l'activité ponctuelle	810	Services psychosociaux pour les jeunes en difficulté et leur famille (programme Jeunes en difficulté)
Mode de l'activité ponctuelle	9	Rencontre Activité ponctuelle individualisée
	10	Communication téléphonique Activité ponctuelle individualisée
	11	Visioconférence Activité ponctuelle individualisée
Lieu de l'activité ponctuelle	120	Au domicile
	301	Au CSSS (mission CLSC)
Langue de l'activité ponctuelle	100	Français
	200	Anglais
	900	Autres

ACTIVITÉS PONCTUELLES NORMALISÉES INDIVIDUALISÉES (suite)

Consignes à la saisie :

- Aucun épisode de service ne doit être activée au I-CLSC pour l'activité de dépistage de difficultés développementales de la plateforme Agir tôt 0-5 ans.
- Pour toutes activités de soutien et d'accompagnement aux parents réalisées au cours du dépistage des difficultés développementales à la plateforme Agir tôt 0-5 ans, et selon les besoins locaux, la saisie d'une activité ponctuelle non normalisée peut être colligée. Celle-ci ne sera pas transmise à la banque commune de données I-CLSC.
- Un suivi concomitant de l'enfant peut, exceptionnellement, survenir durant le dépistage à la plateforme Agir tôt. Auquel cas, cette situation pourrait nécessiter une référence immédiate aux services de la mission CLSC et l'information sera alors colligée au I-CLSC selon les règles d'applications habituelles du cadre normatif I-CLSC.

INTERVENTION INDIVIDUELLE NORMALISÉE

Intervention précoce réalisée dans le cadre du programme Agir tôt		
Centres et sous-centres d'activités	5910	Services psychosociaux pour les jeunes en difficulté et leur famille
	6561	Services psychosociaux à domicile
	6865	Orthophonie pour enfants en CLSC
	7101	Adaptation et soutien à la personne, à la famille et aux proches – DI et TSA
	7108	Adaptation et soutien à la personne, à la famille et aux proches – déficience physique
	7111	Nutrition à domicile
	7112	Nutrition – Autres en CLSC
	7161	Ergothérapie à domicile
	7162	Physiothérapie à domicile
	7164	Ergothérapie – Autres en CLSC
	7166	Physiothérapie – Autres en CLSC
Type d'intervention	1	Intervention individualisée
Raison 1, 2 ou 3 de l'intervention	5000	Problèmes d'adaptation sociale, de développement et de croissance personnelle
	5013	Développement psychoaffectif
	5014	Développement psychomoteur, incluant : coordination
	5030	Indice de difficulté développementale 0-5 ans Indice de difficultés dans un ou plusieurs domaines de développement chez l'enfant âgé entre 0 et 5 ans incluant : Le développement de la communication, le développement physique et moteur, le développement cognitif et le développement socio-affectif. Un indice de retard global de développement est considéré lorsque des soupçons de difficultés sur le plan cognitif et dans un autre domaine de développement sont présents. Un indice de trouble du spectre de l'autisme est soulevé lorsque l'enfant présente des signes de déficits sur le plan de la communication et des interactions sociales ainsi que sur le plan des comportements stéréotypés et des intérêts restreints.
	*5031	Indice de difficulté lié au développement de la communication
	*5032	Indice de difficulté lié au développement physique et moteur
	*5033	Indice de difficulté lié au développement cognitif
	*5034	Indice de difficulté lié au développement socio-affectif
	*5035	Indice de trouble du spectre de l'autisme
	*5036	Indice de retard global de développement

	5230	Troubles de la 1re enfance, de la 2e enfance ou de l'adolescence ³ Catégorie résiduelle servant à coder les troubles débutant pendant la première enfance, la deuxième enfance ou l'adolescence, qui ne répondent aux critères d'aucun trouble spécifique de la classification DSM-IV, incluant : troubles de l'anxiété de séparation, mutisme sélectif, troubles réactionnels de l'attachement de la 1re ou de la 2e enfance, trouble des mouvements stéréotypés et troubles non spécifiés.
	*5231	Trouble du spectre de l'autisme
	*5234	Retard global de développement
	5250	Problèmes reliés au développement de la communication, du langage et de la parole
	5900	Autres raisons d'intervention
Acte 1, 2 ou 3 de l'intervention	6300	Actions à caractère physiothérapeutique et ergothérapique
	6350	Actions à caractère orthophonique
	6500	Actions d'évaluation ou de réévaluation
	6502	Évaluation ou réévaluation psychosociale
	6507	Évaluation ou réévaluation psychologique
	6515	Évaluation ou réévaluation biopsychosociale
	6516	Évaluation ou réévaluation en nursing
	6518	Évaluation ou réévaluation nutritionnelle
	6519	Évaluation ou réévaluation en orthophonie (langage)
	6520	Évaluation ou réévaluation en physiothérapie
	6521	Évaluation ou réévaluation en ergothérapie
	6523	Évaluation ou réévaluation en psychoéducation
	6550	Poursuite d'évaluation ou de réévaluation
	6535	Évaluation/ Poursuite d'évaluation diagnostique des troubles neurodéveloppementaux (équipe dédiée)
	6700	Actions d'observation ou de suivi (physique, psychique, psychosocial)
	6750	Élaboration ou révision d'un Plan d'intervention
	6755	Élaboration ou révision d'un Plan d'intervention interprofessionnel
	6760	Élaboration ou révision d'un Plan de service individualisé
	6770	Poursuite d'élaboration ou de révision d'un Plan d'intervention, Plan d'intervention interprofessionnel ou Plan de service individualisé
	6780	Présentation du résultat de l'évaluation dans le but d'informer ou confirmer un diagnostic de trouble neurodéveloppemental (équipe dédiée)

³ Code réservé aux usagers pour lesquels un diagnostic ou une conclusion relative à la présence d'un trouble mental a été émis par un médecin, un psychologue ou un professionnel dûment habilité à évaluer les troubles mentaux.

	6945 ⁴	Action de surveillance du développement de l'enfant ABCdaire 18 mois +, excluant : 6946 Action de surveillance du développement de l'enfant ABCdaire
	6946 ⁵	Action de surveillance du développement de l'enfant ABCdaire, excluant : 6945 : ABCdaire 18 mois +
	7000	Actions éducatives et préventives en alimentation et nutrition
	7001	Nutrition de l'enfant (0-5 ans)
	7040	Actions à caractère diététique
	7130	Actions éducatives et préventives concernant les rôles familiaux
	7280	Actions éducatives et préventives concernant le développement de l'enfant de 0-5 ans Actions éducatives et préventives visant à promouvoir le développement global de l'enfant.
	7800	Actions éducatives et préventives concernant l'usage de la communication, du langage et de la parole
	8100	Actions de réadaptation et réintégration sociale
	8101	Soutien et accompagnement eu égard aux habiletés de la vie quotidienne
	8106	Soutien, sensibilisation et éducation auprès des proches : famille, amis, voisins, entourage immédiat
	8150	Actions d'interventions précoces reliées au développement de l'enfant de 0 à 5 ans Interventions directes réalisées auprès de l'enfant dans le but de stimuler un ou plusieurs domaines de son développement, incluant : Le développement de la communication, le développement physique et moteur, le développement cognitif et le développement socio-affectif.
	*8151	Intervention précoce pour le développement global
	*8152	Intervention précoce pour le développement de la communication
	*8153	Intervention précoce pour le développement physique et moteur
	*8154	Intervention précoce pour le développement cognitif
	*8155	Intervention précoce pour le développement socio-affectif
	9100	Concertation clinique
	9900	Autres actions
Suivi de l'intervention	100	Aucun suivi sans référence formelle
	200	Aucun suivi avec référence formelle interne
	203	Aucun suivi avec référence formelle interne Évaluation diagnostique des troubles neurodéveloppementaux (équipe dédiée)
	300	Aucun suivi avec référence formelle externe

⁴ Doit être utilisé seulement en acte 2 ou 3.⁵ Doit être utilisé seulement en acte 2 ou 3.

	*301	Aucun suivi avec référence formelle au centre hospitalier, incluant : centre hospitalier de soins généraux et spécialisés, centre hospitalier de soins psychiatriques
	*302	Aucun suivi avec référence formelle au centre de réadaptation
	*303	Aucun suivi avec référence formelle au centre jeunesse
	*304	Aucun suivi avec référence formelle au partenaire municipal dans le cadre de l'application du programme adaptation du domicile (PAD) – Code réservé de la SHQ
	*305	Aucun suivi avec référence formelle à un organisme communautaire
	306	Aucun suivi avec référence formelle externe à un IPSPL ou un médecin en GMF (incluant extra ou intra muros)
	*340	Aucun suivi avec référence formelle à un mécanisme d'accès à l'hébergement
	400	Suivi sans référence formelle
	500	Suivi avec référence formelle interne
	*503	Suivi avec référence formelle interne Évaluation diagnostique des troubles neurodéveloppementaux (équipe dédiée)
	600	Suivi avec référence formelle externe
	*601	Suivi avec référence formelle au centre hospitalier, incluant centre hospitalier de soins généraux et spécialisés, centre hospitalier de soins psychiatriques
	*602	Suivi avec référence formelle au centre de réadaptation
	*603	Suivi avec référence formelle au centre jeunesse
	*604	Suivi avec référence formelle au partenaire municipal dans le cadre de l'application du programme adaptation du domicile (PAD) – Code réservé de la SHQ
	*605	Suivi avec référence formelle à un organisme communautaire
	*606	Suivi avec référence formelle externe à un IPSPL ou un médecin en GMF (incluant extra ou intra muros)
	*640	Suivi avec référence formelle à un mécanisme d'accès à l'hébergement
	700	Suivi requis, mais refusé par l'utilisateur
Profil de l'intervention	210	Services liés à une déficience physique (programme Déficience physique)
	311	Services liés à une déficience intellectuelle (programme Déficience intellectuelle et Trouble du spectre de l'autisme)
	312	Services liés au trouble du spectre de l'autisme (programme Déficience intellectuelle et Trouble du spectre de l'autisme)
	810	Services psychosociaux pour les jeunes en difficulté et leur famille (JED)
Mode d'intervention	1	Rencontre en présence de l'utilisateur
	2	Communication téléphonique en présence de l'utilisateur
	3	Rencontre en l'absence de l'utilisateur

	4	Communication téléphonique en l'absence de l'utilisateur
	7	Visioconférence en présence de l'utilisateur
	8	Visioconférence en l'absence de l'utilisateur
Lieu de l'intervention	120	Au domicile
	145	École en santé Privée
	150	À l'école
	155	École en santé publique
	160	En ressource intermédiaire
	170	En ressource de type familial
	200	En service de garde *201 Centre de la petite enfance (CPE) *202 Service de garde en milieu familial reconnu *203 Garderie subventionnée *204 Garderie non subventionnée *205 Autre milieu de garde
	*301	Au CISSS ou CIUSSS (mission CLSC)
	*307	Au CISSS ou CIUSSS (mission Centre de réadaptation)
	*308	Au CISSS ou CIUSSS (Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse)
	500	Dans les locaux d'un organisme communautaire ou d'un groupe de milieu
	600	Autre établissement du réseau de la santé et des services sociaux
	900	Autres lieux
Langue d'intervention	100	Français
	200	Anglais
	900	Autres
Catégorie de l'intervenant	350	Travailleur social, agent d'intervention en service social
	485	Ergothérapeute, thérapeute de la réadaptation fonctionnelle par l'activité
	490	Préposé en physiothérapie et/ou en ergothérapie
	500	Physiothérapeute, thérapeute de la réadaptation fonctionnelle
	525	Psychologue, spécialiste du comportement humain
	530	Technicien en diététique
	550	Diététiste, nutritionniste, conseiller en alimentation
	610	Éducateur, technicien en éducation spécialisée
	620	Psychoéducateur
	625	Agent de relations humaines, conseiller en ressources humaines
	650	Technicien en assistance sociale
	850	Technicien en réadaptation, thérapeute en réadaptation physique
	895	Orthophoniste, thérapeute de la parole, du langage et de la communication

GUIDE DE SAISIE DU CADRE NORMATIF I-CLSC - PROGRAMME AGIR TÔT

Nombre d'intervenants associés		001 à 999
Niveau de scolarité	PP	Prématernelle
	PM	Maternelle
	SG	Service de garde en milieu scolaire
	PC	Primaire (SAI) ⁶ om
	SO	Sans objet ⁷

⁶ (SAI) Sans autre indication

⁷ (Pour une intervention dans une école (lieu 150,155 ou 145) qui ne s'adresse pas à la clientèle d'âge scolaire)

INTERVENTION DE GROUPE

INTERVENTION DE GROUPE		
Sous-centre d'activités	5910	Services psychosociaux pour les jeunes en difficulté et leur famille
	6561	Services psychosociaux à domicile
	6865	Orthophonie pour enfants en CLSC
	7101	Adaptation et soutien à la personne, à la famille et aux proches – DI et TSA
	7108	Adaptation et soutien à la personne, à la famille et aux proches – déficience physique
	7111	Nutrition à domicile
	7112	Nutrition – Autres en CLSC
	7161	Ergothérapie à domicile
	7162	Physiothérapie à domicile
	7164	Ergothérapie – Autres en CLSC
	7166	Physiothérapie – Autres en CLSC
Type d'intervention	4	Intervention de groupe
Raison 1, 2 ou 3 de l'intervention	5000	Problèmes d'adaptation sociale, de développement et de croissance personnelle
	5014	Développement psychomoteur, incluant : coordination
	5030	Indice de difficulté développementale 0-5 ans Indice de difficultés dans un ou plusieurs domaines de développement chez l'enfant âgé entre 0 et 5 ans incluant : Le développement de la communication, le développement physique et moteur, le développement cognitif et le développement socio-affectif. Un indice de retard global de développement est considéré lorsque des soupçons de difficultés sur le plan cognitif et dans un autre domaine de développement sont présents. Un indice de trouble du spectre de l'autisme est soulevé lorsque l'enfant présente des signes de déficits sur le plan de la communication et des interactions sociales ainsi que sur le plan des comportements stéréotypés et des intérêts restreints.
	*5031	Indice de difficulté lié au développement de la communication
	*5032	Indice de difficulté lié au développement physique et moteur
	*5033	Indice de difficulté lié au développement cognitif
	*5034	Indice de difficulté lié au développement socio-affectif
	*5035	Indice de trouble du spectre de l'autisme
	*5036	Indice de retard global de développement
	5230	Troubles de la 1re enfance, de la 2e enfance ou de l'adolescence ⁸ Catégorie résiduelle servant à coder les troubles débutant pendant la première enfance, la deuxième enfance ou l'adolescence, qui ne répondent aux critères d'aucun trouble spécifique de la classification DSM-IV, incluant : troubles de l'anxiété de séparation, mutisme sélectif, troubles réactionnels de l'attachement de

⁸ Code réservé aux usagers pour lesquels un diagnostic ou une conclusion relative à la présence d'un trouble mental a été émis par un médecin, un psychologue ou un professionnel dûment habilité à évaluer les troubles mentaux.

		la 1re ou de la 2e enfance, trouble des mouvements stéréotypés et troubles non spécifiés.
	*5231	Trouble du spectre de l'autisme
	*5234	Retard global de développement
	5250	Problèmes reliés au développement de la communication, du langage et de la parole
	5900	Autres raisons d'intervention
Acte 1, 2 ou 3 de l'intervention	6300	Actions à caractère physiothérapeutique et ergothérapique
	6350	Actions à caractère orthophonique
	6700	Actions d'observation ou de suivi (physique, psychique, psychosocial)
	7000	Actions éducatives et préventives en alimentation et nutrition
	7001	Nutrition de l'enfant (0-5 ans)
	7040	Actions à caractère diététique
	7130	Actions éducatives et préventives concernant les rôles familiaux
	7280	Actions éducatives et préventives concernant le développement de l'enfant de 0-5 ans Actions éducatives et préventives visant à promouvoir le développement global de l'enfant.
	7800	Actions éducatives et préventives concernant l'usage de la communication, du langage et de la parole
	8100	Actions de réadaptation et réintégration sociale
	8101	Soutien et accompagnement eu égard aux habiletés de la vie quotidienne
	8106	Soutien, sensibilisation et éducation auprès des proches : famille, amis, voisins, entourage immédiat
	8150	Actions d'interventions précoces reliées au développement de l'enfant de 0 à 5 ans Interventions directes réalisées auprès de l'enfant dans le but de stimuler un ou plusieurs domaines de son développement, incluant : Le développement de la communication, le développement physique et moteur, le développement cognitif et le développement socio-affectif.
	*8151	Intervention précoce pour le développement global
	*8152	Intervention précoce pour le développement de la communication
	*8153	Intervention précoce pour le développement physique et moteur
	*8154	Intervention précoce pour le développement cognitif
	*8155	Intervention précoce pour le développement socio-affectif
	9900	Autres actions
Suivi de l'intervention	100	Aucun suivi sans référence formelle
	400	Suivi sans référence formelle
Profil de l'intervention	210	Services liés à une déficience physique (programme Déficience physique)

GUIDE DE SAISIE DU CADRE NORMATIF I-CLSC - PROGRAMME AGIR TÔT

	311	Services liés à une déficience intellectuelle (programme Déficience intellectuelle et Trouble du spectre de l'autisme)
	312	Services liés au trouble du spectre de l'autisme (programme Déficience intellectuelle et Trouble du spectre de l'autisme)
	810	Services psychosociaux pour les jeunes en difficulté et leur famille (programme Jeunes en difficulté)
Mode d'intervention	1	Rencontre en présence de l'utilisateur groupe
	2	Communication téléphonique en présence de l'utilisateur
	7	Visioconférence en présence de l'utilisateur
Lieu de l'intervention	145	École en santé Privée
	150	À l'école
	155	École en santé publique
	160	En ressource intermédiaire
	170	En ressource de type familial
	200	En service de garde *201 Centre de la petite enfance (CPE) *202 Service de garde en milieu familial reconnu *203 Garderie subventionnée *204 Garderie non subventionnée *205 Autre milieu de garde
	*301	Au CISSS ou CIUSSS (mission CLSC)
	*307	Au CISSS ou CIUSSS (mission Centre de réadaptation)
	*308	Au CISSS ou CIUSSS (Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse)
	500	Dans les locaux d'un organisme communautaire ou d'un groupe de milieu
	600	Autre établissement du réseau de la santé et des services sociaux
	900	Autres lieux
Langue d'intervention	100	Français
	200	Anglais
	900	Autres
Nombre de participants / groupe		001 à 999
Catégorie de l'intervenant	350	Travailleur social, agent d'intervention en service social
	485	Ergothérapeute, thérapeute de la réadaptation fonctionnelle par l'activité
	490	Préposé en physiothérapie et/ou en ergothérapie
	500	Physiothérapeute, thérapeute de la réadaptation fonctionnelle

	525	Psychologue, spécialiste du comportement humain
	530	Technicien en diététique
	550	Diététiste, nutritionniste, conseiller en alimentation
	610	Éducateur, technicien en éducation spécialisée
	620	Psychoéducateur
	625	Agent de relations humaines, conseiller en ressources humaines
	650	Technicien en assistance sociale
	850	Technicien en réadaptation, thérapeute en réadaptation physique
	895	Orthophoniste, thérapeute de la parole, du langage et de la communication
Présence au groupe		Gestion des présences obligatoire pour chaque intervention de groupe
Nombre d'intervenants associés		001 à 999
Niveau de scolarité	PP	Pré-maternelle
	PM	Maternelle
	SG	Service de garde en milieu scolaire
	PC	Primaire (SAI) ⁹
	SO	Sans objet ¹⁰

⁹ (SAI) Sans autre indication

¹⁰ (Pour une intervention dans une école (lieu 150,155 ou 145) qui ne s'adresse pas à la clientèle d'âge scolaire).

ACTIVITÉ PONCTUELLE DE GROUPE **NON NORMALISÉE**

ACTIVITÉ PONCTUELLE DE GROUPE **NON NORMALISÉE**

A TITRE INDICATIF UNIQUEMENT

~~Cette codification est proposée à titre indicatif pour l'usage local des établissements. Elle peut être adaptée selon les besoins locaux de suivis du programme et n'est pas transmise à la banque commune de données I-CLSC.~~

Sous-centre d'activité	5910	Services psychosociaux pour les jeunes en difficulté et leur famille
	6561	Services psychosociaux à domicile
	6865	Orthophonie pour enfants en CLSC
	7101	Adaptation et soutien à la personne, à la famille et aux proches – DI et TSA
	7108	Adaptation et soutien à la personne, à la famille et aux proches – déficience physique
	7111	Nutrition à domicile
	7112	Nutrition – Autres en CLSC
	7161	Ergothérapie à domicile
	7162	Physiothérapie à domicile
	7164	Ergothérapie – Autres en CLSC
	7166	Physiothérapie – Autres en CLSC
Dossier		Aucun
Type d'activité ponctuelle	4	Activité ponctuelle de groupe
Raison 1 de l'activité ponctuelle	5500	Prévention et éducation
Raison 2 et 3 de l'activité ponctuelle ¹¹	5000	Problèmes d'adaptation sociale, de développement et de croissance personnelle
	5014	Développement psychomoteur, incluant : coordination
	5030	Indice de difficulté développementale 0-5 ans Indice de difficultés dans un ou plusieurs domaines de développement chez l'enfant âgé entre 0 et 5 ans incluant : Le développement de la communication, le développement physique et moteur, le développement cognitif et le

¹¹ Saisir une autre raison afin que le MSSS puisse capter les raisons principales pour lesquelles la prévention et l'éducation ont été réalisés.

GUIDE DE SAISIE DU CADRE NORMATIF I-CLSC - PROGRAMME AGIR TÔT

		développement socio-affectif. Un indice de retard global de développement est considéré lorsque des soupçons de difficultés sur le plan cognitif et dans un autre domaine de développement sont présents. Un indice de trouble du spectre de l'autisme est soulevé lorsque l'enfant présente des signes de déficits sur le plan de la communication et des interactions sociales ainsi que sur le plan des comportements stéréotypés et des intérêts restreints.
	*5031	Indice de difficulté lié au développement de la communication
	*5032	Indice de difficulté lié au développement physique et moteur
	*5033	Indice de difficulté lié au développement cognitif
	*5034	Indice de difficulté lié au développement socio-affectif
	*5035	Indice de trouble du spectre de l'autisme
	*5036	Indice de retard global de développement
	*5231	Trouble du spectre de l'autisme
	*5234	Retard global de développement
	5250	Problèmes reliés au développement de la communication, du langage et de la parole
Acte 1, 2 ou 3 de l'activité ponctuelle	7130	Actions éducatives et préventives concernant les rôles familiaux
	7280	Actions éducatives et préventives concernant le développement de l'enfant de 0-5 ans Actions éducatives et préventives visant à promouvoir le développement global de l'enfant.
	7800	Actions éducatives et préventives concernant l'usage de la communication, du langage et de la parole
	9900	Autres actions
Suivi	100	Aucun suivi sans référence formelle
Profil de l'activité ponctuelle	210	Services liés à une déficience physique (programme Déficience physique)
	311	Services liés à une déficience intellectuelle (programme Déficience intellectuelle et Trouble du spectre de l'autisme)
	312	Services liés au trouble du spectre de l'autisme (programme Déficience intellectuelle et Trouble du spectre de l'autisme)
	810	Services psychosociaux pour les jeunes en difficulté et leur famille (programme Jeunes en difficulté)
Mode de l'activité ponctuelle	5	Rencontre Groupe d'activité d'éducation systématique
	12	Visioconférence Groupe d'activité d'éducation systématique

GUIDE DE SAISIE DU CADRE NORMATIF I-CLSC - PROGRAMME AGIR TÔT

Lieu de l'activité ponctuelle	145	École en santé Privée
	150	À l'école
	155	École en santé publique
	160	En ressource intermédiaire
	170	En ressource de type familial
	200	En service de garde *201 Centre de la petite enfance (CPE) *202 Service de garde en milieu familial reconnu *203 Garderie subventionnée *204 Garderie non subventionnée *205 Autre milieu de garde
	*301	Au CISSS ou CIUSSS (mission CLSC)
	*307	Au CISSS ou CIUSSS (mission Centre de réadaptation)
	*308	Au CISSS ou CIUSSS (Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse)
	500	Dans les locaux d'un organisme communautaire ou d'un groupe de milieu
	600	Autre établissement du réseau de la santé et des services sociaux
	900	Autres lieux
Langue de l'activité ponctuelle	100	Français
	200	Anglais
	900	Autres

GRILLE DE CODIFICATION DES CENTRES ET SOUS-CENTRES D'ACTIVITÉS ET PROFILS D'INTERVENTION AU PROGRAMME AGIR TÔT

Centre ou sous-centre d'activités		Profil de l'intervention			
		210	311	312	810
		Services liés à une déficience physique (programme Déficience physique)	Services liés à une déficience intellectuelle (programme Déficience intellectuelle et Trouble du spectre de l'autisme)	Services liés au trouble du spectre de l'autisme (programme Déficience intellectuelle et Trouble du spectre de l'autisme)	Services psychosociaux pour les jeunes en difficulté et leur famille (programme Jeunes en difficulté)
5910	Services psychosociaux pour les jeunes en difficulté et leur famille				✓
6561	Services psychosociaux à domicile	✓	✓	✓	
6865	Orthophonie pour enfants en CLSC	✓	✓	✓	✓
7101	Adaptation et soutien à la personne, à la famille et aux proches – DI et TSA		✓	✓	
7108	Adaptation et soutien à la personne, à la famille et aux proches – déficience physique	✓			
7111	Nutrition à domicile	✓	✓	✓	
7112	Nutrition – Autres en CLSC	✓	✓	✓	✓
7161	Ergothérapie à domicile	✓	✓	✓	
7162	Physiothérapie à domicile	✓	✓	✓	
7164	Ergothérapie – Autres en CLSC	✓	✓	✓	✓
7166	Physiothérapie – Autres en CLSC	✓	✓	✓	✓